

BTS

SUPPORT À L'ACTION MANAGÉRIALE



EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le titulaire du BTS Support à l'action managériale exerce ses fonctions auprès d'un responsable ou d'un cadre. Il développe des compétences relationnelles, organisationnelles et administratives. Il remplit des activités de soutien et des activités déléguées plus ou moins spécialisées selon le service. Il est à même d'organiser des événements, des déplacements, de gérer l'information et de prendre en charge un certain nombre de dossiers, administratifs ou directement liés à l'activité générale de l'organisation. Parler deux langues fait partie intégrante de la fonction.

Il travaille dans une entreprise, une association, une administration ou tout autre type d'organisation avec si possible un contexte international.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Optimiser le processus administratif.
- Gérer des projets.
- Collaborer à la gestion des ressources humaines.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Office manager, assistant (ressources humaines, logistique, commerciale, marketing...)
- Chargé de recrutement, de formation.
- Adjoint administratif.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat général, d'un bac technologique ou d'un bac professionnel tertiaire.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : trois jours en UFA et deux jours en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1386h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP38364

Date d'enregistrement de la certification : 11/12/2023



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Marguerite de Valois
12 rue Louise Lériget / 16023 ANGOULEME CEDEX
Contact : Jerome.Lavarague@ac-poitiers.fr

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle RH ou management de projets.
- Formation complémentaire : Import/Export, médicale, juridique, RH...

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 7629€	à 100% par les OPCO	à partir de 5500€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : 47,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 53,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

